

S E R M O N

S U R

LES ALLARMES DU PE-
CHEUR, ET SON RE-
TOUR VERS DIEU.

PSEAUME CXXX. vers. 3. 4.

*Eternel, si tu prends garde aux iniqui-
tés, Seigneur, qui pourra subsister?
Mais il y a pardon par devers toi,
afin que tu sois craint.*

POUR être bien obéi, ce n'est pas Pour un
assez de se faire craindre; il faut jour de
encore se faire aimer. Un Souverain, Prépara-
qui dans une révolte générale ne vou- tion à la
droit faire grace à aucun des rebelles, Ste. Cè-
qui ne prendroit conseil que de son res- ne.
sentiment & de sa colère, pécheroit é-
galement & contre l'humanité, & con-
tre les règles d'une sage Politique. C'est
par un juste tempérament de douceur &
de sévérité, que l'on retient les Peuples
R 3 dans

dans le devoir, & qu'on les y ramène lorsqu'ils s'en sont écartés.

Cette conduite, Mes Frères, nous voyons que Dieu lui-même la suit à l'égard de ses Créatures. Quoiqu'il soit en droit d'exterminer sur le champ tous les rebelles & tous les transgresseurs, quoiqu'il pût le faire sans aucune diminution de sa gloire, ni de sa félicité; cependant il est bien éloigné d'en user ainsi envers tous ceux qui défobéissent à ses Loix. L'espérance du pardon, les promesses de grace, les offres les plus avantageuses & les plus charitables, voilà les motifs dont Dieu se sert le plus souvent pour ramener les coupables & les faire rentrer dans le devoir; & il faut avouer que ce sont bien les plus touchans, les plus efficaces, les plus propres à lui gagner le cœur & l'affection de ses Créatures, à moins que d'avoir porté le crime & l'endurcissement à son comble.

C'étoit cette douce espérance du pardon, qui faisoit l'unique refuge du Psalmiste dans mon Texte, & qui le rassuroit contre la crainte de la Justice de Dieu. C'est cette même espérance, qui ranime sa foi, son zèle & sa piété; qui le porte à retourner vers Dieu, & à former de nouveaux projets de conversion

& d'amendement. *Eternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui subsistera?*

Ce n'est pas le Psalmiste tout seul, qui avoit raison de craindre, de trembler, si Dieu prenoit garde aux iniquités. Nous sommes tous, Mes Frères, dans le même cas que lui. Quoi qu'en dise notre amour-propre, qui nous cache, qui nous déguise pour l'ordinaire nos fautes & nos offenses, il n'y a pas un de nous qui n'eût sujet d'être épouvanté, si Dieu entreprenoit de nous juger à la rigueur: pas un qui ne dût s'attendre à voir fondre sur sa tête les châtimens les plus rigoureux & les plus terribles. Venez donc, Chrétiens, venez au Tribunal du Juge de l'Univers, vous dépouiller de ces phantômes de vertus, qui vous cachent toute la difformité de votre conduite. Venez apprendre d'un illustre Pénitent, quel seroit votre état, l'effroi & la consternation de vos Ames, si Dieu entroît en compte & en jugement avec vous. Et à la vue de tant de crimes, de tant d'offenses qui vous sont échappées depuis que vous êtes au monde, pleurez, gémissiez, dites comme lui: *Eternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui sub-*

substera? Mais relevez-vous ensuite, comme lui; attendez tout de la bonté & de la miséricorde infinie de votre Dieu, qui vous offre encore ses dons & ses graces dans le Sacrement de la Ste. Cène, & ajoutez: *Mais il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint.*

C'est à ce pardon que nous aspirons tous, ô notre bon Dieu! C'est pour nous préparer à l'obtenir, que nous nous sommes rendus dans ce Temple, & que nous irons demain à ta Table sainte. **Accompagne ce Discours de ta bénédiction, afin qu'après avoir été humiliés, atterrés par la considération de ta Justice & de nos offenses, nous éprouvions tous ce qu'il y a de plus doux & de plus consolant dans les trésors de ta Charité & de ta Miséricorde.**

Il y a deux choses à considérer dans ces paroles: les allarmes, les inquiétudes du Pécheur: la confiance & la paix qui succèdent à ces allarmes.

Dans la première Partie de ce discours, nous verrons quelle étoit la pensée du Psalmiste, & les mouvemens de son Ame, lorsqu'il s'écrie: *Eternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui subsistera?*

Dans

Dans la seconde, nous examinerons son retour vers Dieu, la confiance qu'il met en sa miséricorde, & le principe sur quoi cette confiance est appuyée; c'est la crainte de Dieu: *Mais il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint.*

I. P O I N T.

P R E M I E R E M E N T, nous devons voir les craintes, les allarmes du Pécheur. Il n'y a personne d'entre vous, Mes Frères, qui ne s'apperçoive d'abord que cette expression, *si tu prends garde*, ne suppose de la part du Psalmiste, ni doute, ni incertitude. C'est ici une de ces façons de parler qui sont ordinaires à toutes les Langues, qui expriment avec force une vérité que l'on sent soi-même, & dont on suppose que les autres sont persuadés. Ainsi quand le Psalmiste dit en parlant à Dieu, *Si tu prends garde*, il ne prétend pas mettre en question la Toute-Science de Dieu: au contraire, il l'établit, il la suppose comme un principe certain, incontestable, qui n'est ignoré de personne.

En effet, vouloir ravir à Dieu cette connoissance des crimes qui se commettent en la Terre, prétendre qu'il puisse y avoir

quelque chose de caché pour lui dans la conduite de ses Créatures, c'est anéantir la nature de Dieu, le dépouiller de sa Puissance, de sa Sagesse, de sa Souveraineté. Autant vaudroit-il ne point reconnoître de Divinité du tout, que de lui disputer cette inspection universelle de tout ce qui se passe ici-bas, puisque c'est fapper la Religion par les fondemens, & ôter à la Vertu ses soutiens les plus fermes & les plus solides.

Mais ce n'est pas là tout ce qui est renfermé sous cette expression, *Si tu prends garde aux iniquités.* Le Psalmiste n'a pas eu seulement dessein de nous apprendre que Dieu voit, qu'il considère tout le train des méchans d'une vue générale, superficielle : mais il veut principalement parler d'une vue, d'une recherche exacte, attentive, que Dieu, en qualité de Juge du Monde, fait de tous les crimes des humains, pour les en punir un jour. C'est ce que signifie la force du terme de l'Original, qui dans la Langue Sainte marqua l'enquête que fait un Juge, de la vie & de la conduite d'un Criminel accusé à son Tribunal : or vous savez que ces sortes d'enquêtes se font avec une extrême exactitude. Si Dieu étoit simple spectateur de tout ce qui se pas-

passé sur la Terre, s'il ne faisoit que considérer la conduite des humains, comme on regarde un beau Spectacle auquel on prend peu ou point de part, nous n'aurions pas sujet de nous inquiéter beaucoup, quand il nous arrive d'offenser Dieu. Mais ce qui doit donner à penser aux méchans, ce qui doit les faire trembler, c'est que Dieu *prend garde à nos actions*, en Maître & en Souverain de l'Univers, qui a le droit & la force en main; qu'il *prend garde* en Législateur & en Juge, qui est intéressé au maintien de ses Loix, qui est résolu de faire rendre compte à chacun, de punir ou de récompenser selon que l'on aura fait bien ou mal. Mais qui ne voit que cette rétribution que Dieu, en qualité de Juge, destine aux bons & aux méchans, suppose nécessairement de la part de Dieu une connoissance intime, parfaite, de la conduite de tous les hommes; & non seulement de leur conduite, mais encore de leurs pensées, de leurs intentions, des motifs secrets qui les ont portés à agir? Comment, sans cette connoissance, Dieu seroit-il en état de juger le Monde, de proportionner les peines aux offenses? Aussi voyez-vous que Dieu s'attribue à lui-même cette con-

nois-

noissance détaillée de toutes les iniquités des hommes. *Je connois*, disoit Dieu aux Israélites, qui s'imaginoient pouvoir lui cacher les desirs dérégés de leur cœur, *Je connois toutes les pensées de votre esprit, une par une.* Mes yeux, dit-il ailleurs, *sont sur tout le train des méchans, lequel n'est point caché devant moi, ni leur iniquité n'est point celée devant mes yeux.* Et au XVII. de Jérémie : *Je suis l'Eternel qui sonde les reins, qui éprouve les cœurs pour rendre à chacun selon son train, & selon le fruit de ses actions. L'Eternel a son Trône aux Cieux. Ses yeux contemplent, & ses paupières sondent tous les fils des hommes. Il prend garde, du lieu de sa résidence, à tous les habitans de la Terre.*

Ezech.
ch. II.

v. 5.
Jérém.

ch. 16.
v. 17.

Jérém.
ch. 17.
v. 10.

Pf. II.

On ne peut donc pas douter, Mes Frères, que Dieu ne prenne garde, de la manière que nous venons de dire, aux iniquités des hommes, qu'il ne soit instruit à fond de tout ce qu'il y a de plus secret dans leur conduite. Mais souvent, dans cette vie, il agit comme s'il ne les voyoit pas; il les supporte; il les dissimule, il en détourne les yeux, pour n'être pas obligé de punir sur le champ les coupables, & pour leur donner le

le tems de se relever & de se repentir. Mais ce support, que Dieu veut bien avoir pour les crimes & les rebellions de ses Créatures, ne lui ôte pas le droit qu'il a sur elles: cela n'empêche pas qu'il ne puisse, quand il lui plaît, citer un Pécheur à son Tribunal, & lui infliger les peines que méritent ses transgressions & sa desobéissance.

Or c'est cette enquête exacte, rigoureuse, que Dieu, comme Juge, est en droit de faire à toute heure de la conduite de tous les hommes, que le Psalmiste redoute plus que toute chose, & qui fait le sujet de ses allarmes & de ses frayeurs. *Eternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui subsistera?* Il est persuadé que si Dieu veut user de ses droits, ni lui, ni aucun homme vivant, fût-il d'une vie encore plus régulière & plus pure, ne sauroit pourtant éviter d'être condamné au Tribunal de la Justice Divine. Car c'est ce qu'emporte proprement le terme de *subsister*, qui dans l'Original signifie *se tenir debout*. C'est une expression prise du Barreau. Car anciennement, comme cela se pratique encore aujourd'hui, un Criminel, un Accusé ne paroissoit devant ses Juges, qu'assis sur la selette, dans une posture hu-
mi-

miliante: mais quand il avoit prouvé son innocence, qu'il avoit été absous par la Sentence de ses Juges, alors il se levoit, *il se tenoit debout*, comme pour marquer sa victoire sur ses accusateurs, & le triomphe de son innocence. Le Psalmiste fait ici allusion à cette coutume: il veut dire, que si Dieu entreprend de juger les hommes à la rigueur, il n'y en aura pas un qui soit renvoyé absous, pas un qui ne doive s'attendre à subir un Arrêt de condamnation & de mort.

Mais de quel droit le Psalmiste fait-il ici le procès à tout le Genre-humain? Que ne parle-t-il de lui-même? & s'il se sentoît coupable de quelque grand péché, qui lui donnoit lieu de craindre la recherche du souverain Juge, pourquoi enveloper sous une même condamnation tous les hommes qui sont sur la Terre? Un jugement si téméraire, & si désavantageux, ne blesse-t-il pas toutes les règles de la charité & de la modestie? Nullement, Mes Frères: il prouve seulement que le Psalmiste étoit parfaitement instruit des droits de Dieu, de la misère & de la corruption de l'homme. Sa Théologie est la même que celle de S. Paul. Malgré les préjugés du Judaïsme, qui faisoient croire aux Juifs qu'ils pouvoient être

être absous devant Dieu en accomplissant la Loi, il avoit compris cette vérité, que S. Paul établit dans les trois premiers Chapitres de son Epitre aux Romains; c'est que *nette chair ne sauroit être justifiée devant Dieu par les œuvres de la Loi; & que tous les hommes, tant Juifs que Grecs, sont sous le péché.* En effet, pour être justifié devant Dieu par ses œuvres, pour être renvoyé absous à son Tribunal, il ne suffit pas d'avoir observé la Loi dans la plupart des points qu'elle nous commande; il faudroit encore être exempt de tous péchés, il faudroit pouvoir se rendre à soi-même le consolant témoignage d'avoir observé tous les Commandemens de Dieu, de les avoir accomplis parfaitement, pendant toute sa vie, sans avoir jamais manqué à un seul. Or comme il n'y a point d'homme qui puisse porter un jugement si favorable de lui-même, il n'y en a point aussi qui puisse espérer d'être renvoyé absous, qui ne dût s'attendre à être condamné, si Dieu *prevoit garde à ses iniquités,* s'il vouloit en faire une recherche exacte & rigoureuse. Le Psalmiste avoit donc raison de s'exprimer comme il fait, *Qui est-ce qui pourra subsister?* pour dire, que personne ne pourra subsister. Et bien loin que cet

Rom.
ch. 3.
v. 20.
ch. 3. v.
9.

cet aveu, cette confession qu'il fait en son nom, & au nom de tous les mortels, puisse être soupçonnée d'un défaut de charité ou de modestie, au contraire, on y voit briller de grands sentimens de piété & de repentance.

Le premier sentiment qui se fait remarquer dans ces paroles, c'est un sentiment d'*humilité*. Ce n'est pas pour s'excuser, ni pour amoindrir ses fautes, que le Psalmiste se met dans une même classe avec tous les autres hommes : c'est plutôt pour les aggraver, pour les faire paroître plus grandes, plus atroces. Il ne fait pas comme font la plupart des Pécheurs, qui ont toujours quelque excuse toute prête pour exténuer leurs crimes; qui croient que le grand nombre des coupables doit les mettre à couvert des traits de la Justice Divine; qui se regardent déjà comme à moitié absous, parce que tout le monde mérite d'être condamné. Pour lui, les péchés des autres ne sont point capables de le rassurer sur les siens; & quoiqu'il fût peut-être moins criminel que bien d'autres, cependant il se mêle, il se confond avec le reste du Genre-humain, avec les plus grands Pécheurs; il ne se croit pas plus en état de soutenir la vue du Tribunal de Dieu, que

que les plus coupables d'entre les fils des hommes. N'est-ce pas en lui un sentiment bien humble, & bien modeste ?

En second lieu, je découvre ici un sentiment de *douleur*, de déplaisir, à la vue des fautes dont il se sent coupable. Il y a des hommes qui sont sensibles aux moindres contretiens qui leur arrivent, mais qui ne savent ce que c'est que de s'affliger de leurs péchés. Ils comptent pour rien mille offenses dans lesquelles ils tombent tous les jours, ou par inattention, ou par habitude; ils ne pensent pas seulement à s'en faire des reproches. Ils laissent aux grands Pécheurs les remords, les larmes, les amertumes de la pénitence: pour eux, c'est bien assez, pourvu qu'ils confessent leurs fautes à Dieu, & qu'ils lui en demandent froidement le pardon. Le Psalmiste, dans notre Texte, étoit bien dans d'autres dispositions: il jugeoit bien plus sainement des droits de Dieu, de la haine qu'il a pour le Vice, & du tort que le péché fait à nos Ames. Il n'a garde de se prévaloir de quelques foibles Vertus qui étoient en lui, ni du bien qu'il avoit fait pendant sa vie. Il oublie toutes les preuves qu'il avoit données à Dieu de son zèle, de sa piété, de son obéissance:

il se souvient seulement qu'il est Pécheur, & grand Pécheur, qu'il a désobéi comme les autres aux Loix de son Maître, de son Bienfaiteur. Il en est affligé, touché, atterré: le déplaisir qu'il en a, le porte à s'écrier avec amertume: *Eternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur qui pourra subsister? Mais il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint.*

Enfin en troisième lieu, je découvre dans ces paroles un mouvement de *terreur* & de crainte. Car tout marque ici le trouble & la consternation. David s'adresse à Dieu, mais ce n'est que pour s'accuser soi-même, & se reconnoître coupable. Il coupe, il interrompt sa prière par des exclamations & des apostrophes à Dieu: *ô Eternel! Seigneur!* Représentez-vous un Criminel en présence de ses Juges, prêt à recevoir sa Sentence, avec tout ce lugubre appareil qui accompagne d'ordinaire ces sortes d'actions; imaginez-vous quelle doit être l'angoisse d'un malheureux, qui ne voit de ressource pour lui que dans la clémence & la miséricorde de ses Juges, qui tâche de les émouvoir, de les fléchir, d'exciter leur compassion par ses gémissemens, par ses larmes, par ses sanglots; & vous au-
rez

rez une foible ébauche de la situation du Prophète dans mon Texte. Dans ce moment, il n'apperçoit plus en Dieu ces trésors de bonté & de miséricorde, qui le rassuroient autrefois: il ne voit en lui qu'un Juge sévère, rigoureux, qui est instruit à fond de toutes les offenses de sa vie. Il se représente ce Juge assis sur son Tribunal, environné de tout l'appareil de sa Justice; & lui misérable Pécheur, obligé de comparoître devant ce Tribunal redoutable. Il fait que Dieu n'a qu'à dire un mot, qu'à prononcer l'Arrêt de sa condamnation, pour le perdre sans ressource; & le livrer aux Exécuteurs de sa vengeance. Cette pensée l'épouvante, le bouleverse; & porte la crainte & l'effroi jusques au fond de son Ame. *O Eternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui subsistera?*

Heureuse crainte! salutaire frayeur! que ne venez-vous plus souvent réveiller les Consciences, troubler cette funeste paix que tant de mondains goûtent dans l'impénitence & dans le crime! O que j'aurois bien de la consternation d'un homme qui paroît inquiet de son sort, qui tremble dans la crainte du juste jugement de Dieu! C'est à des Pénitens de cet or-

dre, qu'un Ministre de l'Évangile est autorisé à parler de paix, de grace: c'est à eux que l'on peut ouvrir tous les trésors des Miséricordes Divines. Jamais Dieu n'est plus près des Pécheurs, que quand ils ont le cœur froissé & brisé. Jamais il n'est plus disposé à prononcer une Sentence d'absolution & de grace, que quand leur trouble est extrême, que leur douleur paroît être montée à son comble. Vous en voyez un exemple dans notre Texte: car après que le Psalmiste nous a ainsi, dépeint ses frayeurs & ses allarmes, il se remet, il se rassure, il détourne les yeux du Tribunal de la Justice, pour les porter sur un Trône de Grace, dont l'accès est ouvert à tous les Pécheurs repentans: *Mais il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint.*

II. P O I N T.

MAIS il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint. Remarquez ici d'abord, la tranquillité, la confiance, qui succède à ces vives allarmes que nous venons de décrire. Le Psalmiste ne parle pas en doutant, il ne dit pas que peut-être il y aura pardon par devers Dieu, que peut-être il sera assez bon pour lui par-

pardonner: mais il compte sur ce pardon, il en parle comme d'une grace dont il est assuré. *Il y a pardon par devers toi.* D'où vient ce langage? Sur quoi cette confiance est-elle fondée?

I. Elle étoit fondée sur la nature de Dieu, sur la connoissance qu'il avoit de sa bonté, de sa miséricorde infinie. Car quoique les lumières du Juif sous la Loi, à cet égard, ne fussent pas aussi claires que les nôtres sous l'Evangile; quoiqu'il n'eût que les ombres & les types de ce grand Sacrifice, en vertu duquel Dieu pardonne les péchés, & qui est le grand appui de la confiance du Chrétien: cependant un Juif, sur-tout le Psalmiste quel qu'il fût, soit David, soit Néhémie, soit quelqu'un des Prophètes, pouvoit avoir à cet égard des lumières, que le commun des Juifs n'avoit pas. Il ne laissoit pas d'en connoître assez, pour se rassurer contre la crainte de la Justice de Dieu. Il savoit qu'un des Attributs dont Dieu se glorifie le plus volontiers, c'est d'être un Dieu *miséricordieux*, *pitoyable*, *tardif à colère*, *abondant en gra-*
Exod. ch. 34. v. 6. 7.
tuité. Il lisoit dans les Livres de Moïse & des Prophètes, ces beaux éloges que Dieu lui-même a faits de sa clémence, de sa miséricorde. A ces éloges se joi-

278 SERMON sur les Alarmes du

gnoit encore l'exemple de tant d'illustres Coupables, qui avoient trouvé grace devant Dieu. Il avoit celui d'un David, d'un Salomon, d'un Manassé, de tant d'autres, qui après s'être fouillés des plus grands crimes, s'étoient pourtant ouvert l'accès aux Miséricordes Divines. Or ce sont toutes ces déclarations de Dieu, fortifiées par ces grands exemples, qui rassurent le Psalmiste, qui fondent la confiance qu'il fait paroître dans mon Texte, qui le font passer d'un état de perplexité & d'angoisse, dans un état de tranquillité & de confiance. Il se flatte que tout grand Pécheur qu'il est, il aura part, comme tant d'autres, à ces trésors de bonté & de miséricorde qui sont en Dieu. Dans cette espérance, il ajoute : *mais il y a pardon par devers* *soi.*

2. Cette assurance est fondée sur les promesses que Dieu fait à la Repentance, & sur la conviction qu'il avoit que la sienne étoit sincère, & telle que Dieu la demande. Comme nous venons de le dire, pour rentrer en grâce, pour obtenir de Dieu le pardon dont nous avons besoin, il n'y a point de meilleure route que la Pénitence : car l'Ancien Testament, comme le Nouveau, contient un grand

Pécheur, & son retour vers Dieu. 279

grand nombre de promesses à ceux qui pleurent leurs péchés, qui en font humblement confession à Dieu. *Je suis vi-* Ezech. ch. 33. v. 11.
vant, dit le Seigneur l'Eternel, que je ne veux point la mort du Pécheur, mais qu'il se convertisse & qu'il vive. Celui (Esaïe) ch. I. v. 18.
qui cache ses transgressions, ne prospérera point; mais celui qui les confesse & qui les délaisse, obtiendra miséricorde. L'Eternel se tient près des cœurs désolés, il délivre ceux qui ont l'esprit brisé. Les miséricordes & les pardons sont de l'Eternel notre Dieu. Je t'ai fait Pf. 34. Pf. 32.
connaître mon péché, je n'ai point caché mon iniquité; j'ai dit: Je ferai confession de mes forfaits; & tu as ôté la peine de mon péché. Tous ces Passages, & quantité d'autres que l'on pourroit y ajouter, toutes ces promesses faites à la Pénitence, & qui n'étoient pas inconnues au Psalmiste, lui répondent de sa grâce, de son absolution, puisqu'il se trouve dans le cas de ceux à qui ces promesses sont faites. Il y a pardon par devers toi.

3. Enfin, cette assurance du Psalmiste est fondée sur la crainte de l'Eternel, sur la résolution qu'il forme de rompre avec le péché, & de se dévouer au ser-

vice de Dieu avec un nouveau zèle, de s'employer avec plus de soin que jamais à l'observation de ses Commandemens. C'est la signification la plus ordinaire du terme de *craindre Dieu*, de *craindre de l'Eternel*, qui dans le style de l'Écriture exprime tout le Culte Religieux, le respect & l'obéissance que nous devons à Dieu & à ses Commandemens; & c'est là le sens que cette expression doit avoir dans mon Texte. Le Psalmiste ne prétend donc pas que ce pardon ne l'engage à rien; il n'a pas dessein de s'en servir pour continuer à offenser Dieu; il n'a garde: il fait trop bien que Dieu ne pardonne au Pécheur que dans la vue de le corriger, de le rendre plus sage, de le porter à l'amour & à la pratique des devoirs que la Piété lui prescrit. Il est résolu de s'y appliquer tout de bon, d'en faire sa tâche principale; & c'est là le grand appui de sa confiance; c'est sur ce fondement qu'il compte sur sa grace, qu'il en parle comme s'il en avoit entendu prononcer l'Arrêt; parce qu'il fait que Dieu n'a rien à refuser à un pénitent qui est dans ces dispositions. *Mais il y a pardon par devers toi; afin que tu sois craint.*

-1- Par devers toi; pourquoi le Psalmiste
 2217 ajoute

ajoute-t-il ici ce *par devers toi*? C'est pour relever la grandeur & l'excellence du pardon de Dieu. Les hommes se pardonnent bien entre eux ; mais ce n'est guères que les offenses légères, qui ne leur font pas un tort considérable : pour ce qui est des grandes offenses, de ces injures, de ces injustices qui vont à les perdre de biens, d'honneur, de réputation, ils ne les pardonnent guères, ils s'en souviennent longtems ; ils ne se croient pas obligés de les pardonner, ils en emportent le ressentiment jusques dans le tombeau. Mais *par devers Dieu*, il y a pardon pour toute sorte de crimes, non seulement pour les petites fautes, mais encore pour les offenses les plus criantes, les plus atroces, pourvu qu'on les confesse & qu'on les délaisse. *Quand vos péchés seroient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige ; quand ils seroient rouges comme le vermillon, ils seront rendus blancs comme la laine.*

Les hommes pardonnent une fois, deux fois, mais ils se lassent bientôt de pardonner : au lieu que *Dieu pardonne tant & plus* ; il n'est jamais las de pardonner, quand la Repentance est sincère, *Il n'y a qu'un moment en sa colère, mais* PL 30.

il y a toute une vie en sa faveur. Il pardonne jusqu'en mille générations.

Les hommes, quand ils pardonnent, font souvent acheter le pardon bien cher, quelquefois ils imposent des conditions si dures, si déraisonnables, qu'il vaudroit autant qu'ils ne pardonnassent point. Au lieu que *par devers Dieu*, le pardon est généreux, gratuit, sans restriction ni réserve. *C'est moi, c'est moi qui efface tes forfaits : pour l'amour de moi, je ne me souviendrai plus de tes iniquités. Pour l'amour de ton nom, Eternel, tu me pardonneras mon iniquité, encore qu'elle soit grande.* Il est vrai que Dieu exige des Pécheurs l'amendement & la conversion ; mais peut-il moins exiger pour pardonner, & cette condition peut-elle passer pour dure, pour fâcheuse, à des hommes qui ont encore quelque sentiment de vertu & d'honneur ?

Pc. 25.
v. 11.

Enfin, les hommes ne font que pardonner ; ils croient faire encore beaucoup, de ne pas poursuivre à toute outrance la réparation de l'injure qui leur a été faite. Mais Dieu ne pardonne jamais, qu'il n'accompagne le pardon de nouveaux témoignages de son amour & de sa faveur, qu'il n'accorde au pénitent un nouveau renfort de lumière, de gra-

grace, de consolation. *Car il est riche en miséricorde*, dit l'Écriture. O qu'il y a de grandeur, de bonté, dans la manière dont Dieu pardonne aux Pécheurs repentans! & que le Psalmiste avoit raison de dire: *Il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint!*

A P P L I C A T I O N.

Mes Frères, ne voulez-vous pas tous avoir part à ce *pardon*? En avons-nous moins besoin que le Psalmiste? Sommes-nous plus en état que lui, de soutenir les regards & la recherche du souverain Juge? Hélas! que deviendrions-nous, tous tant que nous sommes, si Dieu *prenoit garde aux iniquités*, & s'il *entreprendoit de nous faire rendre compte de notre conduite*? Je veux que dans l'examen que vous avez fait de vous-mêmes, vous n'ayez pas découvert en vous de ces vices énormes qui bouleversent la Conscience, & qui doivent tenir un Pécheur éloigné de la Ste. Cène, jusqu'à ce qu'il en ait fait une sincère pénitence. Mais combien d'autres offenses ne devez-vous pas avoir aperçues, si vous avez fait cet examen avec recueillement & de bonne foi? Combien de lâchetés,
de

de tiédeur, d'indifférence pour la prière, par exemple, pour la lecture de la Parole de Dieu, & les autres actes de notre Culte Religieux? Combien de fautes où nous sommes tombés par foiblesse, par ignorance, par habitude? Nous les comptons pour rien, ou pour bien peu de chose; nous passons rapidement sur ces offenses, dans les examens que nous avons accoutumé de faire aux approches de la Communion; & comme nous nous les pardonnons facilement, nous croyons qu'il en est de même de Dieu, qu'il n'y prend pas garde; qu'il ne nous en aime pas moins. Bon Dieu! quel détail que celui de notre vie, lorsqu'on la considère de sang-froid, avec attention, qu'on se défait de cet amour-propre qui nous cache nos crimes & nos desobéissances, qui grossit à nos yeux le peu de bien qui est en nous! Et vous êtes tranquilles, Mes Frères, dans cette foule d'offenses que vous avez à vous reprocher? Vous ne savez ce que c'est que de craindre la colère & la justice de Dieu? Vous n'avez ni larmes, ni soupirs à donner à cette multitude de péchés qui s'offrent de toutes parts à vos yeux? Par quelle heureuse préférence êtes-vous donc exemts de ces inquiétudes,

des, de ces angoisses, qui ont fait gémir, qui ont allarmé les plus grands Saints? Est-ce que Dieu ne prend plus garde aujourd'hui aux iniquités des hommes? Est-ce que sa haine contre le péché & les Pécheurs est moins forte, ou moins redoutable aujourd'hui, qu'elle ne le fut autrefois?

Non, Mes Frères; mais je vois bien ce qui vous rassure. C'est que vous n'êtes plus sous la Loi, mais sous la Grace. C'est que vous comptez sur le pardon de Dieu, sur la vertu & l'efficace du Sacrifice que Jésus-Christ a offert pour vous à la Justice Divine. Vous avez raison, Mes Frères, d'y compter; *sur le sang de Jésus-Christ nous nettoie de tout péché*. Mais sous la Grace, comme sous la Loi, Dieu ne pardonne qu'à ceux qui sentent leur misère, & qui déplorent leurs péchés. Sous la Grace, comme sous la Loi, l'efficace du Sacrifice de J. Christ ne se déploie qu'envers ceux qui sont touchés d'un sincère repentir de leurs fautes, & qui forment la résolution de s'amender & de se convertir. Sous l'Evangile, comme sous la Loi, Dieu exige des pénitens, l'amour, la crainte, l'obéissance. En un mot, sous l'Evangile, comme sous la Loi, *il n'y a pardon par*
de-

286 SERMON *sur les Allarmes du*
devers Dieu, qu'afin qu'il soit craint.

Tout doit nous porter à remplir une condition si juste & si raisonnable. 1. La nécessité de ce devoir, qui est indispensable, & sans quoi il n'y a point de pardon à attendre. 2. La honte, la lâcheté qu'il y a, de retomber perpétuellement dans des offenses que Dieu nous a pardonnées tant de fois & avec tant de bonté. 3. L'amour, la reconnoissance, à quoi ce pardon nous engage: car comment avoir le cœur de déplaire à un Dieu si bon, à un Père si tendre & si charitable? 4. La fin que Dieu se propose quand il pardonne: car il n'en faudroit avoir d'autre, que l'amendement & la conversion du Pécheur. 5. Les secours de son Saint Esprit, qu'il promet à ceux qui travaillent sincèrement à se convertir; & le support qu'il veut bien avoir pour leurs foiblesses. 6. Mais surtout, le don qu'il nous a fait de son Fils bien-aimé; le sang qu'il a fait verser pour mettre Dieu en état de nous pardonner, & de nous ouvrir tous les trésors de sa miséricorde. Comment résister à des motifs si forts, si nombreux, si touchans? Comment refuser à ce bon Dieu, qui nous a tant aimés, qui nous a donné son Fils, le don de nos cœurs,
de

de nos personnes, le sacrifice de quelques misérables passions qui lui déplaisent ? Répondons donc à une fin si juste, si louable, si avantageuse. Allons à la Table du Seigneur, avec des cœurs contrits & brisés. Allons promettre à Dieu, à Jésus-Christ, que nous sommes résolus de le craindre, de l'aimer, de travailler tout de bon à diminuer le nombre de nos offenses. Allons chercher auprès de lui, les secours qui nous sont nécessaires pour remplir nos promesses. Approchons avec ces dispositions du Trône de Grâce. Alors nous éprouverons la vertu du Sacrifice de Jésus-Christ, nous en savourerons tout le prix & toute la douceur. Alors nous pourrons compter aussi sur le pardon de nos péchés, quelque nombreux qu'ils soient. Alors Jésus-Christ se donnera à nous, avec ses dons & ses graces : il essuyera les larmes que nos péchés nous auront fait répandre : il fera entendre à nos cœurs ces consolantes paroles, qui porteront le calme & la joie dans nos ames : *Mon Fils, ma Fille, vos péchés vous sont pardonnés, allez en paix.* Amen.

SER-